

Procès-Verbal

Séance du 17 Septembre 2026

L' an 2026 et le 17 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de
RATTE Marc Marc Maire

Présents : M. RATTE Marc, Maire, Mmes : CRAME Elodie, GODFRIND Aude, MARCEAU Justine, MM : BRUCELLE Raphaël, BURONFOSSE Olivier, SIMON Christophe

Excusés : Mmes BREFORT Caroline, BRUNET Aline, M. GRENIER Valentin

Absent : M. RIBEAUCOURT Fabrice

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 10/09/2026

Date d'affichage : 10/09/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme GODFRIND Aude

Procès-verbal :

Travaux logement école :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux pour le remise en forme du logement car celui ci étant de nouveau disponible.
Le Conseil Municipal approuve après visite du logement et accepte la réalisation de travaux pour la remise en location.

Délibération de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal le besoin de prendre la délibération de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation pour une mise en place de celle ci dès janvier 2027.

Délibération Enfouissement de ligne:

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite continuer l'enfouissement de ligne dans la continuité de la Rue des Patriotes jusqu'au monument.
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la nouvelle tranché d'enfouissement.

Téléthon 2026 :

Mme Marceau Justine se porte volontaire pour mise en place du projet.

Colis des anciens :

Le Conseil Municipal décide de rester sur le même tarif que l'an passé : 30€ et souhaite continué dans le même esprit, un colis festif.
Le Conseil souhaite également mettre en place une après midi festive avec les anciens autour d'une galette des rois.

Questions diverses :

Mr BURONFOSSE Olivier souhaite la mise en place d'une journée " nettoyons le cimetière"
Mme CRAME Elodie propose la venue une friterie ambulante qui se rendrai sur la commune.

Ajouter la charte de bonne conduite au contrat de location de la salle des fêtes.

Séance levée à: 21:45

En mairie, le 18/09/2026

Le Maire
Marc RATTE

Secrétaire de séance
Mme GODFRIND Aude